

# CCN de l'Enseignement Privé Indépendant

**CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE REGIME FRAIS DE SANTE CCN024100  
/ CCN024101 / CCN024101 / CCN024103**

## ANNEXE II – COTISATIONS 1/2 COTISATIONS EN % DU PMSS

### COTISATIONS ENTREPRISE

en % PMSS	NIVEAU A		NIVEAU B		NIVEAU C		NIVEAU D	
	RG	RL	RG	RL	RG	RL	RG	RL
<b>Structure de cotisation Tarif Salarié / Conjoint / Enfant / Famille</b>								
Salarié seul obligatoire	1,00	0,37	1,74	1,11	2,12	1,49	2,61	1,98
<b>Structure de cotisation Tarif Famille (Unique)</b>								
Famille obligatoire	1,77	0,66	3,14	2,03	3,81	2,70	4,68	3,57

RG : régime général / RL : régime local d'Alsace-Moselle  
PMSS : plafond mensuel de la Sécurité sociale

### COTISATIONS SALARIE AVEC EXTENSION AUX AYANTS DROIT

Les cotisations des ayants droit s'ajoutent à la cotisation du salarié due au titre du régime de base y compris pour l'extension famille.

### Structure de cotisation Tarif Salarié / Conjoint / Enfant / Famille

en %PMSS	Si Niveau A obligatoire Souscrit par l'entreprise		Si Niveau B obligatoire Souscrit par l'entreprise		Si Niveau C obligatoire Souscrit par l'entreprise		Si Niveau D obligatoire Souscrit par l'entreprise	
	RG	RL	RG	RL	RG	RL	RG	RL
Salarié seul	1,00	0,37	1,74	1,11	2,12	1,49	2,61	1,98
Conjoint	+ 1,08	+ 0,40	+ 1,90	+ 1,22	+ 2,30	+ 1,62	+ 2,84	+ 2,16
Enfant *	+ 0,67	+ 0,24	+ 1,19	+ 0,76	+ 1,45	+ 1,02	+ 1,80	+ 1,37
Famille	+ 2,77	+ 0,86	+ 4,03	+ 2,62	+ 4,92	+ 3,50	+ 6,02	+ 4,67

\* Gratuité de la cotisation "Enfant" à partir du 3<sup>ème</sup> enfant

RG : régime général / RL : régime local d'Alsace-Moselle  
PMSS : plafond mensuel de la Sécurité sociale

# CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE REGIME FRAIS DE SANTE

CCN024100 / CCN024101 / CCN024101 / CCN024103

## ANNEXE II – COTISATIONS 2/2

### COTISATIONS EN % DU PMSS

#### COTISATIONS SALARIE POUR LA SOUSCRIPTION DE LA GARANTIE OPTIONNELLE

Les cotisations des options du salarié s'ajoutent à la cotisation du salarié due au titre du régime de base.

Les cotisations des options des ayants droit s'ajoutent aux cotisations du salarié dues au titre du régime de base et du régime optionnel ainsi qu'à la cotisation du régime de base de l'ayant droit.

#### Structure de cotisation Tarif Salarié / Conjoint / Enfant / Famille

en %PMSS	Si Niveau A obligatoire		Si Niveau B obligatoire		Si Niveau C obligatoire		Si Niveau D obligatoire	
	Souscrit par l'entreprise		Souscrit par l'entreprise		Souscrit par l'entreprise		Souscrit par l'entreprise	
	RG	RL	RG	RL	RG	RL	RG	RL
Salarié seul	B : + 0,67	B : + 0,67	C : + 0,44	C : + 0,44	D : + 0,60	D : + 0,60		
	C : + 1,07	C : + 1,07	D : + 0,98	D : + 0,98				
	D : + 1,62	D : + 1,62						
Conjoint	B : + 0,74	B : + 0,74	C : + 0,48	C : + 0,48	D : + 0,66	D : + 0,66		
	C : + 1,16	C : + 1,16	D : + 1,07	D : + 1,07				
	D : + 1,78	D : + 1,78						
Enfant *	B : + 0,47	B : + 0,47	C : + 0,31	C : + 0,31	D : + 0,42	D : + 0,42		
	C : + 0,75	C : + 0,75	D : + 0,68	D : + 0,68				
	D : + 1,14	D : + 1,14						
Famille	B : + 1,66	B : + 1,66	C : + 1,04	C : + 1,04	D : + 1,42	D : + 1,42		
	C : + 2,56	C : + 2,56	D : + 2,29	D : + 2,29				
	D : + 3,88	D : + 3,88						

\* Gratuité de la cotisation "Enfant" à partir du 3<sup>ème</sup> enfant

RG : régime général / RL : régime local d'Alsace-Moselle

PMSS : plafond mensuel de la Sécurité sociale

#### Structure de cotisation Tarif Famille (Unique)

en %PMSS	Si Niveau A obligatoire		Si Niveau B obligatoire		Si Niveau C obligatoire		Si Niveau D obligatoire	
	Souscrit par l'entreprise		Souscrit par l'entreprise		Souscrit par l'entreprise		Souscrit par l'entreprise	
	RG	AM	RG	AM	RG	AM	RG	AM
Famille régime obligatoire	1,77	0,66	3,14	2,03	3,81	2,70	4,68	3,57
extension niveau B Famille	+ 1,46	+ 1,46						
extension niveau C Famille	+ 2,44	+ 2,44	+ 0,83	+ 0,83				
extension niveau D Famille	+ 3,59	+ 3,59	+ 1,72	+ 1,72	+ 0,72	+ 0,72		

RG : régime général / RL : régime local d'Alsace-Moselle

PMSS : plafond mensuel de la Sécurité sociale